

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE DIRECTION**

### **23 janvier 2012**

Le 23 janvier 2012, le conseil de direction de l'IUT s'est réuni à 14h15, salle du conseil, site de Joffre, sur convocation de M. SARDA, directeur par intérim et sous sa présidence.

#### **Etaient présents :**

Mmes BOSCHET, CORTHIER, KERVERN, L'ANTON  
MM. ATTIOGBE, BASTIANELLI, BRAU, CARDIN, GARNIER, MARQUET, MILLET,  
MORIN, RAFII, SARDA

#### **Etaient invités :**

Mmes MORERE, SALLE  
MM. DUBAS, CLAUDEL, GRATON

#### **ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du compte rendu du 12 décembre 2011
2. Calendrier 2012-2013
3. Bilan reprographie
4. Vie de l'IUT
5. Paye des HC / enseignants permanents
6. Situation budgétaire
7. Situation des IUT, positionnement de l'ADIUT
8. Intérim de la direction de l'IUT de Nantes
9. Questions et informations diverses

#### **1. Approbation du compte-rendu du 12 décembre 2011**

Le compte rendu du conseil de direction du 12 décembre 2011 est approuvé à l'unanimité.

#### **2. Calendrier 2012-2013**

Le calendrier des vacances à l'IUT est fixé comme suit :

- Rentrée des étudiants: le lundi 3 septembre 2012
- Vacances de la Toussaint : du 27 octobre 2012 au 4 novembre 2012
- Vacances de Noël : du 22 décembre 2012 au 6 janvier 2013
- Vacances d'Hiver : du 23 février 2013 au 10 mars 2013
- Vacances de Printemps : du 20 avril 2013 au 5 mai 2013  
(ces vacances peuvent être décalées d'une semaine, à l'appréciation de chaque département)
- Fin des cours : le 29 juin 2013

Les jurys de fin de semestres sont fixés aux dates suivantes :



UNIVERSITÉ DE NANTES

- S1 et S3 : le 7 février 2013 à 14h à la Fleuriaye
- S2 et S4 : le 4 juillet 2013 à 14h à Joffre

En terme de calendrier, A. SARDA propose que la consultation des personnels liée à la nomination du nouveau directeur au 23 octobre 2012 soit programmée de la façon suivante :

- 15 mars 2012 : appel à candidature
- 16 avril 2012 : date limite de dépôt des candidatures
- 31 mai 2012 : consultation des personnels
- 4 juin 2012 : avis du conseil de direction
- 25 juin 2012 : élection du directeur par le conseil d'institut

Les questions de l'intérim de la direction de l'IUT et du calendrier seront abordées au point 8 du présent compte rendu.

### **3. Bilan Reprographie**

Y. GRATON fait un bilan du fonctionnement de la reprographie suite à la réorganisation du service (mise en place d'une reprographie centrale à la Fleuriaye et d'un « Point Repro » sur le site de Joffre).

Le bilan est globalement positif, notamment en terme de qualité de service. Les craintes concernant un report des photocopies faites sur les copieurs des départements se sont finalement révélées infondées<sup>1</sup>.

A une question d'A. L'ANTON sur le coût d'Univ-print, Y. GRATON indique que les services de l'université ne refacturent pas ce service aux composantes.

Is. CORTHER fait remarquer que le service reprographie ne fournit que des copies en noir et blanc. Elle demande qu'un copieur couleur puisse être mis à disposition. Si le copieur couleur de la direction (site de la Fleuriaye) est à la disposition des personnels, E. MORIN précise qu'il peut être fait appel aux services de la reprographie centrale de l'université pour des tirages plus conséquents.

Enfin, J. GARNIER et E. MORIN tiennent à souligner la qualité de l'accueil qui leur est réservé au Point Repro du site Joffre.

### **4. Vie de l'IUT**

J. SALLE traite des événements passés ou à venir auxquels participent l'IUT :

- Nuit de l'IUT du 24 novembre 2011 : le point a déjà été abordé lors du dernier conseil de direction. L'efficacité du dispositif s'avérant limité, il a été décidé de présenter une nouvelle formule pour l'an prochain,
- Salon Studyrma des 20 et 21 janvier : le stand de l'IUT a connu un succès important, contrairement à l'année précédente. Y. POUZANT regrette que les autres composantes de l'université n'aient pas été représentées alors que, lors des conférences, les enseignants de l'IUT ont été amenés à donner des explications sur le fonctionnement de l'université,

---

<sup>1</sup> Cf Bilan reprographie



- L'IUT participe au projet « Interim#04 - Libre circulation : Le Témoin » organisé dans le cadre des 50 ans de l'université. L'élaboration du témoin est confiée au département SGM et a vocation à être transmis tous les jours à une personne différente du 23 janvier au 5 avril,
- Les portes ouvertes se tiennent le 28 janvier prochain sur les sites Joffre et la Fleuriaye. Cette année, l'université a décidé de ne pas organiser de campagne de communication pour informer le grand public. Si Y. POUZAINTE estime que ce n'est pas le poste sur lequel l'université doit faire des économies, il est précisé que l'IUT organise, comme chaque année, une campagne de communication dans la presse (Presse Océan, Ouest France, journaux locaux),
- Semaine université – entreprises du 24 au 31 janvier 2012 : Y. POUZAINTE et B. FURET interviennent dans certains ateliers tout au long de la semaine et A. L'ANTON animera un atelier sur l'alternance à la Fleuriaye (mardi 31 janvier à 18h30),
- Forum Poursuites d'Etudes à la Fleuriaye le 9 février prochain de 14h à 16h30 : les étudiants des départements Informatique et GEA sont les bienvenus,
- A. SARDA souhaite aussi joindre au présent compte rendu un bilan des « Têtes de l'Emploi » organisées par les services de l'université le 15 novembre dernier<sup>2</sup>.

Enfin, J. SALLE informe les membres du conseil de l'achat d'un certain nombre d'objets de communication (floqués du logo de l'IUT), à savoir :

- 1000 stylos basiques
- 1000 stylos de « luxe »
- 100 blocs notes
- 100 porte-documents

Il est convenu que ces objets peuvent être distribués en fonction des besoins (réception de partenaires, visites de lycéens, ...).

## **5. Paye des HC / Enseignants Permanents**

V. CLAUDEL présente les principales modifications à prendre en compte sur les fiches d'enseignement et les états de services suite à la mise en place du mode de calcul calendaire, à savoir :

### Fiche d'enseignement GHC<sup>3</sup>

Création de 2 tableaux « Heures Statutaires » et « Heures Complémentaires » afin de bien distinguer le type d'heures réalisées,

Intégration de la date de bascule en HC sur chaque fiche d'enseignement,

Distinction des heures brutes (devant étudiants) et des heures équivalent TD.

### Etats de services Gestedt et Celcat<sup>4</sup>

Suppression des heures équivalent TD au profit des heures brutes, chaque logiciel d'emploi du temps ne pouvant, pour le moment, effectuer le calcul calendaire.

<sup>2</sup> Cf Bilan des Têtes de l'Emploi

<sup>3</sup> Cf exemple de fiche d'enseignement GHC

<sup>4</sup> Cf exemple d'état de service Celcat



UNIVERSITÉ DE NANTES

Cette modification vaut également pour les vacataires. La vérification des heures devra donc se faire en comparant les données « heures brutes » des états de services et des fiches d'enseignement.

## **6. Situation budgétaire**

A. SARDA informe les membres du conseil de direction que la paye des vacataires saisie en décembre 2011 a été rattachée à l'exercice comptable 2012 afin de prendre en compte les recommandations formulées par les commissaires aux comptes aux services de l'université. Cette décision a été transmise au BME de l'IUT début décembre sans concertation avec le directeur par intérim. Cela représente une somme d'environ 110 000 € qui n'était pas prévue au budget 2011. Le déficit prévisionnel 2011 serait donc compris entre 61 000 € et 100 000 €. A. SARDA tient à préciser que ce déficit pourrait être imputé par les services de la présidence sur l'exercice 2012.

Y. POUZAINT trouve anormal que cette décision ait pu intervenir sans concertation politique. A. SARDA en convient et s'interroge : étant donné la diminution de la DGF en 2012 (environ 1,7 millions d'euros contre 2,1 millions d'euros en 2011), comment absorber une coupe budgétaire supplémentaire comprise entre 61 000 et 100 000 € ? Seule la diminution des heures complémentaires permettrait de compenser ce manque à gagner éventuel.

Il ajoute que les reports automatiques (notamment ceux accordés en 2010 pour les travaux de rénovation des bâtiments) ne seront débloqués qu'une fois le compte financier arrêté au 31 mars 2012. La recherche ne serait pas concernée puisqu'une nouvelle technique comptable dite de la gestion à l'achèvement devrait éviter le système de reports de crédits.

A. SARDA propose donc qu'une décision soit prise sur de nouvelles économies à réaliser dès que les services de l'université auront donné leur avis sur l'imputation ou non du déficit 2011 sur l'exercice 2012.

D'autre part, E. MORIN souhaite comprendre pourquoi les heures prévues dans les maquettes pédagogiques ne sont pas entièrement consommées (en 2010-2011, ce sont plus de 1 100 htd qui n'ont pas été consommées). A. SARDA précise que C. MILLET est actuellement chargé de faire le point sur les maquettes remontées au BME.

A une question de N. RAFII sur le nombre d'heures réalisées à la fin des semestres 1 et 3, V. CLAUDEL répond que ce réalisé sera transmis aux départements dès que possible.

## **7. Situation des IUT, positionnement de l'ADIUT<sup>5</sup>**

A. SARDA rappelle que l'un des objectifs de l'ADIUT reste l'application de la circulaire M9-3 et l'obtention de budgets propres intégrés pour l'ensemble des IUT. Au mois de décembre 2011, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a réaffirmé cette position par le biais d'un courrier envoyé à l'ADIUT et l'UNPIUT. Il indiquait également que les recteurs pouvaient être saisis partout où ce principe n'était pas respecté par les présidents d'universités.

Début janvier 2012, l'ARIUT des Pays de Loire a sollicité des députés et sénateurs pour relayer cette demande. A. SARDA et J-M. BEURRIER vont bientôt rencontrer une sénatrice à ce sujet.

D. MARQUET s'interroge : quel est l'intérêt de disposer d'un budget propre intégré si aucun projet de long terme n'est élaboré pour l'avenir des IUT ?

---

<sup>5</sup> Cf courriers ADIUT-UNPIUT adressés au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche



Y. POUZAINT considère que la question du budget propre intégré n'est qu'un élément parmi d'autres ; il faut débattre de la place des IUT à l'université, que ce soit en termes financiers comme sur le plan du recrutement des étudiants, des personnels, de la place de la recherche, etc ...

## **8. Intérim de la direction de l'IUT de Nantes**

A. SARDA informe les membres du conseil qu'aucune date ne peut être fixée quant au retour de J-P. CITEAU, actuellement en congé maladie (opération cardiovasculaire).

L'intérim d'A. SARDA prenant fin au 31 janvier, il propose donc 3 solutions :

- Que cet intérim soit prorogé jusqu'au retour de J-P. CITEAU,
- Qu'il soit prorogé jusqu'au prochain conseil d'institut du 19 mars qui décidera de la marche à suivre,
- Qu'un autre directeur par intérim soit nommé par le président de l'université à compter du 31 janvier, après avis du conseil de direction.

J. MORERE estime qu'un nouveau changement de directeur par intérim entamerait la crédibilité de l'IUT.

Si certains membres ne voient pas d'objection à la reconduction d'A. SARDA comme directeur par intérim jusqu'au retour de J-P. CITEAU, une autre suggestion est formulée : la consultation des personnels prévue fin mai 2012 pour l'élection du nouveau directeur pourrait être avancée début avril 2012. Si le nouveau directeur ne peut prendre ses fonctions officielles qu'au 23 octobre 2012, il pourrait être nommé dès début mai 2012 comme directeur par intérim.

Après débat, les membres du conseil de direction votent cette proposition à l'unanimité selon le calendrier suivant :

- 1<sup>er</sup> février 2012 : ouverture des appels à candidatures pour la consultation des personnels liée à l'élection du nouveau directeur
- 27 février 2012 : date limite de dépôt des candidatures
- 28 février 2012 : début de la campagne électorale
- 3 avril 2012 : fin de la campagne électorale
- 5 avril 2012 : consultation des personnels
- 23 avril 2012 : consultation du conseil de direction
- 3 mai 2012 : élection du nouveau directeur par le conseil d'institut
- 3 mai 2012 : vote du conseil d'institut pour la nomination du nouveau directeur par intérim
- 4 mai 2012 : nomination du nouveau directeur par intérim par le président de l'université (ou par le conseil d'administration de l'université du 11 mai : à vérifier par V. CLAUDEL)

## **9. Questions et informations diverses**

### **a. Elections à venir**

V. CLAUDEL demande aux chefs de départements de bien vouloir mobiliser les personnels enseignants de l'IUT afin de s'inscrire sur les plannings d'assesseurs qui circulent actuellement



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE  
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01  
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01

pour les élections des représentants des étudiants aux conseils de l'université des mardi 6 et mercredi 7 mars.

En effet, ce sont essentiellement des personnels administratifs et techniques qui se sont inscrits sur ces plannings pour les élections à la Commission Paritaire d'Etablissement du 31 janvier et les élections des représentants des personnels aux conseils de l'université du lundi 5 mars.

b. Candidature à la présidence de l'université

A. SARDA a rencontré l'unique candidat s'étant déclaré pour le moment, à savoir O. LABOUX, Doyen de l'UFR d'Odontologie et Directeur du Pôle Odontologie de l'université de Nantes. Il doit envoyer un programme d'ici la fin du mois de janvier.

Il projette par ailleurs de rencontrer les personnels à Joffre et lors d'une réunion commune Polytech - IUT de Nantes. Les membres du conseil souhaiteraient qu'il puisse organiser une réunion spécifique à la Fleuriaye.

Y. POUZAINT annonce qu'une liste syndicale comportant un certain nombre de collègues de l'IUT sera bientôt présentée pour briguer la présidence de l'université. Il projette aussi une rencontre avec les personnels de l'IUT.

c. Course en Cours

O. CARDIN indique que la demi-finale Course en Course des Pays de Loire se déroulera le 27 mars à l'IUT, sur le site de la Fleuriaye. 45 équipes de collégiens et lycéens sont attendues. Il a réservé la salle A0/20 et investira également le forum, les couloirs du Service Informatique et les salles D1 et C1.

La finale aura lieu, comme chaque année, sur le site de la Fleuriaye. Il propose aux départements intéressés de participer à cette manifestation sous forme d'animations et de présentations ludiques. Une réponse est attendue de la part de chaque département pour la première semaine d'avril au plus tard.

d. Véhicules de service

A. SARDA indique que l'ensemble des véhicules de l'IUT vont être assurés par la MAIF dans les meilleurs délais.

e. Appel de l'ADIUT pour le recrutement d'étudiants étrangers

J. GARNIER estime que cette procédure fonctionne et permet à plusieurs étudiants étrangers de suivre un DUT. C. ATTIOGBE est d'accord mais considère que les démarches liées à leur hébergement devraient être assurées par le CROUS.

f. Changement de logiciel d'emploi du temps

Il est rappelé que l'éventuelle généralisation du logiciel Celcat pour la rentrée 2012-2013 sera débattue au prochain conseil de direction du mois de mars.

**La séance est levée à 18h45.**

**Le prochain Conseil de Direction est fixé au lundi 12 mars, à 14h15, site de la Fleuriaye**



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE  
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01  
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE  
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01  
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01